

Lausanne, le 2 septembre 1882

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **20 (1882)**

Heft 35

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-187112>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

un an 4 fr. 50
SUISSE six mois . . . 2 fr. 50
ÉTRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin
MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en
s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. —
Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :

La ligne ou son espace, 15 c.
—
Pour l'étranger, 20 cent.

Lausanne, le 2 septembre 1882.

Chaque année on publie, ou plutôt on réchauffe des plaisanteries sans nombre sur ces pauvres chasseurs, et aujourd'hui la chasse ne semble plus devoir être prise au sérieux. Il n'y a plus de Nemrod, hélas ! nous sommes bien éloignés de ces temps bibliques où l'homme devait lutter contre les bêtes sauvages, aussi bien pour sa conservation que pour se procurer sa nourriture. Sans autres armes que les pierres qui se trouvaient sur son chemin ou le gourdin qu'il coupait dans la haie, — pardon, les haies n'existaient pas, — il devait déployer contre ses terribles ennemis d'autant plus de courage et d'habileté.

Il était donc tout naturel qu'une grande considération s'attachât alors aux chasseurs, et qu'ils fussent regardés comme des hommes au-dessus du vulgaire. De là ce titre de « grand chasseur devant l'Eternel » donné à Nemrod.

Je m'étais donc bien promis de ne plus revenir sur ce sujet ; mais, la veille du 1^{er} septembre, j'ai rencontré sur la place de Chauderon un chasseur qui prenait des airs si frondants, que je ne pus m'empêcher de rire et de faire quelques réflexions. Armé et harnaché au grand complet, pantalon dans les bottes, malgré le beau temps, fusil brillant au soleil, gros carnier sur la hanche avec adjonction d'un filet extérieur, en cas de tuerie extraordinaire, casquette à l'ordonnance et moustaches à crocs, on eût dit vraiment que cet homme allait cribler de grenaille tout ce que le bon Dieu créa le cinquième et le sixième jour, l'homme compris, car ce n'est pas la première fois que de pauvres bipèdes de notre espèce sont blessés par la maladresse de ces guerriers.

Ce bouillant champion n'avait pas eu la patience d'attendre l'ouverture de la chasse à la maison ; il allait au devant et prenait le train d'Echallens pour pousser jusqu'au cœur du Gros de Vaud et s'y trouver de bonne heure, à l'aube du 1^{er} septembre.

J'ai vu son départ ; j'aimerais beaucoup voir son retour, cela m'amuserait ; mais je n'aurai pas ce privilège : ces chasseurs-là rentrent le soir, par le dernier train, le carnier plat, l'estomac délabré, les pieds humides et l'humeur noire.

Joli moment pour une tendre épouse, qui a encore l'aimable attention de lui demander d'un ton câlin : Oscar, mon petit Oscar, embrasse-moi !... As-tu fait bonne chasse ?... Montre-moi vite ton carnier !

Aie !.....

Non, il n'y a plus rien à faire pour le chasseur maintenant ; le seul mérite de cet innocent métier, — je dis innocent parce qu'il n'y a pas de sang

versé, — est de réaliser annuellement pour la caisse cantonale, la jolie somme de 20 à 25 mille francs par an.

Les bêtes le sont beaucoup moins qu'on ne le suppose ; elles ne se laissent plus donner le change ; elles ont une vieille expérience ; elles s'instruisent chaque jour, après tout. Et que sera-ce lorsque nous aurons voté l'article 27 !...

Voyez-vous ce lièvre blotti dans son terrier et regardant avec un malin plaisir, ce grand chasseur fouler les hautes herbes, s'accrocher aux ronces, sauter les fossés et enjammer les rigoles ; voyez-vous ce ramier qui se balance mollement, caché dans la haute branche et se lisse coquettement les plumes, tout en laissant passer à soixante pieds au-dessous de lui, l'homme et son chien. Comme ils doivent s'amuser, ces farceurs !

Il faut donc remonter à l'antiquité pour retrouver tout le prestige, toutes les gloires de la chasse. Les Grecs affectionnaient tout particulièrement la chasse du lion, du sanglier et du cerf. La façon dont ils s'emparaient des lions est curieuse. On creusait une fosse circulaire large et profonde, au milieu de laquelle on plantait un pilier élevé : à son sommet, un jeune agneau bêlait suspendu. Le tour extérieur de la fosse était environné de branchages destinés à dérober la vue du piège ; les bêlements de l'agneau appelaient le lion qui s'élançait pour saisir sa proie et tombait dans la fosse. Les chasseurs, cachés dans le voisinage, accouraient à ses rugissements et descendaient dans le trou une cage solide, suspendue à de fortes courroies, dans laquelle était un morceau de chair à demi rôtie. Le lion s'élançait dans la cage et se trouvait pris.

Les Ethiopiens procédaient différemment. Ils se couvraient entièrement de toisons de brebis et marchaient bravement à la rencontre du lion, protégés par des boucliers. Dès que l'animal avait terrassé l'un des chasseurs, les autres le frappaient, le harcelaient et finissaient par le jeter haletant sur le sol.

Les anciens, organisaient des chasses qui les entraînaient fort loin de chez eux. Mithridate passa, dit-on, dix-sept ans à la chasse, sans entrer dans aucune ville ni aucune maison.

En Perse, Cyrus avait une si grande quantité de chiens que quatre villes étaient exemptes d'impôts, à la seule condition de nourrir les meutes royales.

Nous pourrions multiplier ces exemples chez les divers peuples, mais nous terminerons par ces curieux détails, qui nous sont fournis par l'Allemagne : Dans les grandes chasses de ce pays, toute

faute contre le langage ou les règles de la chasse était punie. Le coupable se couchait sur un gros cerf ou sur un sanglier, et là il recevait, du chef de la chasse, trois coups de plat de couteau de chasse sur le dos. Au premier coup, celui qui était chargé de compter, criait : « Ho ! ho ! celui là est pour le prince, le seigneur ou le maître ; » au deuxième coup : « Ho ! ho ! celui-là est pour le chevalier ou le valet ; » et au troisième : « Ho ! ho ! celui-là est pour le noble droit de la chasse. »

Pendant cette cérémonie, la musique jouait, et les chasseurs, rangés en cercle, tenaient la main droite à leur couteau de chasse. Après le troisième coup, le chasseur puni se relevait et s'inclinait vers la société pour la remercier de la juste punition qu'il avait reçue.

Dans le même pays, on procédait solennellement à la réception des chasseurs. Le récipiendaire subissait un véritable examen en présence des plus notables. S'il répondait d'une manière satisfaisante aux questions adressées, on lui attachait au côté un couteau de chasse et on lui délivrait un certificat de capacité, préparé par le maître et signé par le reste de la compagnie. »

Aujourd'hui, en beaucoup d'endroits, cet examen n'a plus lieu, et l'on se contente de délivrer des lettres de capacité aux jeunes gardes qui se sont occupés de chasse pendant quelque temps.

Alexandrie.

Ses divers sièges ; prise de cette ville par Bonaparte.

A propos des événements d'Egypte et du siège d'Alexandrie par la flotte anglaise, il est intéressant de jeter un rapide coup-d'œil sur l'histoire des principales attaques dont cette ville a été l'objet depuis nombre de siècles.

L'importance d'Alexandrie, sa prospérité et son admirable position l'ont désignée de tout temps à l'avidité des conquérants.

Antiochus, roi de Syrie, voulant conquérir l'Egypte, l'envahit à la tête d'une puissante armée et mit le siège devant Alexandrie ; mais le sénat arrêta ses projets ambitieux.

Après avoir vaincu Pompée à Pharsale, César marcha sur Alexandrie ; mais Achillas, ministre du roi Ptolémée, réunit une armée de 24,000 Egyptiens, tous soldats aguerris, et vint défier le maître du monde devant les murs de la capitale. César, qui n'avait avec lui qu'une petite armée, essuya plusieurs défaites et dut battre en retraite.

L'an 640 de notre ère, Amrou, lieutenant du calife Omar, entra en Egypte après avoir conquis la Palestine et vint attaquer Alexandrie. Après 14 mois de siège et une multitude de combats, il s'en empara ; mais il avait perdu 25,000 hommes. Voici en quels termes il rendit compte de sa conquête au calife : « J'ai pris la grande ville de l'Occident ; il « m'est impossible de te décrire toutes ses richesses « et toute sa magnificence. Je me contente de te « dire qu'elle renferme quatre mille palais, quatre « mille bains, quatre cents théâtres, douze mille « boutiques de légumes et fruits, et quarante mille « Juifs tributaires.

Omar s'opposa au pillage avec une généreuse fermeté ; mais quand il fut interrogé sur la question de savoir si la fameuse bibliothèque devait être également respectée, il répondit par ce dilemme

trop célèbre : « Si tous ces livres sont conformes à l'Alcoran, ils sont inutiles ; s'ils sont contraires à l'Alcoran, ils sont pernicioeux ; donc il faut les détruire. »

Amrou obéit à regret, et ce magnifique dépôt de toutes les connaissances humaines devint la proie des flammes.

Pour forcer l'Angleterre à la paix, Bonaparte projeta la conquête de l'Egypte, cette magnifique contrée dont la possession serait une perpétuelle menace contre l'Empire anglais de l'Inde, où la faiblesse de la marine française ne permettait pas à Bonaparte de porter directement ses soldats. Il rendrait ainsi à Alexandrie son ancienne splendeur en en faisant le centre du commerce de l'Asie et de l'Afrique, l'entrepôt général des marchandises des Indes.

Un armement considérable fut réuni à Toulon dans le secret le plus absolu, et la flotte mit à la voile le 8 mai 1798 ; le 30 juin elle atteignait les côtes d'Egypte. Bonaparte donna aussitôt l'ordre du débarquement ; en un instant, la mer est couverte de canots qui luttent contre la fureur des vagues ; mais on prend terre heureusement à trois lieues d'Alexandrie. Le général en chef forme ses troupes en colonnes et marche sur l'ancienne capitale des Ptolémées. Il était à pied, avec l'avant-garde, accompagné de son état-major. A une demi-lieue de la ville s'étaient réunis trois cents Arabes, qui prennent bientôt la fuite. Arrivé aux portes d'Alexandrie, Bonaparte veut parlementer pour éviter l'effusion du sang. Des hurlements effroyables d'hommes, de femmes et d'enfants lui répondent ; quelques pièces de canon se démasquent. Il fait alors battre la charge et les Français s'élancent à l'assaut au milieu du feu des assiégés et d'une grêle de pierres. Bonaparte, craignant que la fureur du soldat n'allume une haine implacable au sein de cette population, fait annoncer à celle-ci que les propriétés, la liberté et la religion seront respectées. Bientôt les imans, les cheiks et les chérifs viennent se présenter à lui ; les forts sont remis entre les mains des Français ; l'ordre renaît, et les Arabes eux-mêmes font éclater des démonstrations de joie.

Les Français occupèrent Alexandrie jusqu'en 1801, où elle passa aux mains des Anglais jusqu'en 1803. Cette ville s'est relevée sous Méhémet-Ali.

Des fêtes de charité ont été données dernièrement à Marseille, au profit de l'Œuvre de l'Enfance. On y a surtout remarqué une cavalcade d'enfants, dont le coup-d'œil ravissant a inspiré à M. Clovis Hugues une pièce de vers qui a eu grand succès. Nous ne pouvons résister au désir de la reproduire, tant elle est remarquable par la fraîcheur des images et le pittoresque de la description.

L'amour est doux, la guerre est vile :
Plus d'égoïsmes étouffants !
J'ai vu défilér dans la ville
La cavalcade des enfants.

Oh ! l'admirable et sainte chose
Que d'assister à la gaité
De toute cette enfance rose
Dans la splendeur d'un jour d'été !

Les hauts drapeaux noués en gerbes,
Découpant l'horizon vermeil,
Recevaient dans leur vol superbe
La mitraille d'or du soleil.